

Bureau Fédéral

Réunion du 30 Juin 2017 à Paris

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.

Mmes Catherine GISCOU, Nathalie LESDEMA et Stéphanie PIOGER

MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Paul MERLIOT et Gérald NIVELON,

Invités : MM. Patrice ALEXIS, Mili SPAHIC et Luc VALETTE

Excusés : MM. Philippe LEGNAME, Yannick OLIVIER et Alain SALMON

Assistent : Mme Léa DUMAS

MM. Patrick BEESLEY (DTN), Raymond BAURIAUD Jacques COMMERES, Alain CONTENSOUX, Sébastien DIOT, Jean-Philippe GAUDICHAU, Matthieu SOUCHOIS et Gilles THOMAS.

Assistent en partie : Mmes Clarisse ACHE, Charlotte DOREAU et Amélie MOINE.

MM. Matthieu LACHENAUD

Numéro d'annexe	Intitulé d'annexe
1	2017-06-30 BF 5-CFC Nationale Féminine U18 Elite - Equipes (Saison 2017-2018) - V1 CDU
2	2017-06-30 BF 5-CFC Indemnisation arbitres (Saison 2017-2018) - V1 CDU
3	2017-06-30 BF 5-CFC Engagements en Championnats de France Seniors (Saison 2017-2018) - V1CDU
4	2017-06-30 BF 5-CFC Formules des Coupes de France (Saison 2017-2018) - V1 CDU
5	2017-06-30 BF 0 DTN - Présentation PPF
6	2017-06-30 BF 4-DJT Affiliation nouveaux clubs v7pco
7	2017-06-30 BF CDC Actualisation infos CTC
8	2017-06-30 BF DJT Enquête licences gratuites V1
9	2017-06-24 BF 2-DFE-CFT Statut du Technicien - Modifications 2017-2018 VFIN
10	2017-06-30 BF 2-DFE-Naming Campus Régionaux - V4 CAR
11	2017-06-30 BF 2-DFE-OFFICIELS-CFO Constitution des Groupes d'Arbitres 2017-2018 VFIN JPS
12	2017-06-30 BF 2-DFE-OFFICIELS- Liste Globale Arbitres Aptitudes CF 2017-2018 - VFIN (002)
13	2017-06-30 BF 2-DFE-OFFICIELS-OTM-Liste OTM HN 2017.2018
14	2017-06-30 BF 2-DFE-OFFICIELS-Validation des ERO-VFIN
15	2017-06-07 BF 2-DFE Mise en place des IRFBB-VFIN
16	2017-07-01 CD - Document Unique modifications réglementaires 2017-2018 RSG RSP V3
17	2017-07-01 CD - Document Unique modifications réglementaires 2017-2018 – Annuaire V3
18	2017-06-30 BF 0 COMED Règlement Médical
19	2017-06-30 BF DAJI Note Information Clubs CF-PN VFIN
20	2017-06-30 BF DAJI Synthèse décisions CCG
21	2017-07-01 0 Dispositions Financières Annexes
22	2017-06-30 BF Présentation SG V1 TBE
23	2017-07-01 CD AG FFBB Programme V6 TBE
24	2017-10-14 AG FFBB 2017 ODJ V2 TBE
25	2017-06-30 1-HN BF Point général VIOF
26	2017-07-01 CD Arbitres à aptitude HN VFINPMT
27	2017-07-01 CD Observateurs et Commissaires à Aptitude HN VFIN PMT

1. Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT salue les résultats des équipes de France A féminine et de 3x3 masculine qui ont chacune remporté une médaille. Il souligne la qualité de l'organisation de la Coupe du Monde de 3x3 dans le cadre de The Bridge qui a permis de faire connaître cette discipline qui va sans aucun doute trouver son identité et son public.

Concernant l'équipe de France féminine, il précise qu'il ne faut pas banaliser le résultat de l'Equipe de France qui est de plus en plus fréquemment en finale ou sur le podium des grandes compétitions internationales. Il remercie Céline DUMERC et Gaëlle SKRELA pour leur implication et leur travail au sein de l'équipe.

Il rappelle que la campagne de l'Equipe de France Masculine, quant à elle, a été lancée le jeudi 29 juin lors d'une conférence de presse lors de laquelle les noms des 18 joueurs retenus pour la préparation ont été annoncés. Il précise qu'à cette occasion le partenariat avec la Caisse d'Epargne a été renouvelé.

Jean-Pierre SIUTAT ajoute que le nombre des licenciés pour cette saison est de 661 105.

Enfin, il remercie les élus et salariés qui ont œuvré pour la rénovation du hall d'entrée de la Fédération.

2. Présidence

a. Point à l'international

Jean-Pierre SIUTAT informe les membres du Bureau que les sites retenus pour organiser les fenêtres qualificatives à la Coupe du Monde 2019 seront Rouen pour la rencontre du 27 novembre, Strasbourg pour celle du 22 février et Nancy pour celle du 25 février.

Cependant, il ajoute que si l'EuroCup respecte ces fenêtres, la Fédération n'a pas la certitude que les joueurs évoluant en Euroleague seront libérés pour y participer.

Il rappelle que le 3x3 est désormais une discipline olympique. 8 équipes masculines et 8 équipes féminines y participeront. Le mode de qualification a été proposé par la FIBA et doit être validé par le CIO. Ensuite, la Fédération créera un groupe de travail afin de définir une stratégie pour la filière HN mais également les territoires.

b. Entretien avec la Ministre des Sports

Jean-Pierre SIUTAT informe le Bureau qu'il a rendez-vous le mardi 4 juillet avec la nouvelle ministre des Sports Laura FLESSEL. Ils aborderont, en outre, les sujets du 3x3 et de la réforme territoriale.

c. 2017 FIBA Hall of Fame and 85th anniversary

Jean-Pierre HUNCKLER représentera la Fédération lors de cet événement.

d. Retour sur les Assemblées Générales (LR / CD)

Jean-Pierre SIUTAT signale que les Assemblées Générales des Ligues et Comités se sont bien déroulées. Il précise que même si par endroit la réforme territoriale est difficile à mettre en œuvre, les nouveaux statuts des structures ont été adoptés sans difficulté.

e. Réforme territoriale :

i. Arbitrage ministériel sur le projet fédéral

Jean-Pierre SIUTAT annonce que l'on ne connaît pas encore la décision du ministère qui arrivera par courrier à la Fédération dans les jours à venir. Cependant, il s'attend à ce que toutes les fusions doivent être achevées en 2018. Une modification du règlement intérieur de la FFBB sera adoptée lors de la prochaine Assemblée Générale.

ii. Organisation des soutenances CCR et AGE des ligues régionales

Il salue le travail de Matthieu LACHENAUD et Yannick SAR sur ce dossier. Il précise qu'un représentant de la Fédération sera désigné pour chaque CCR.

iii. Nommage, mise en œuvre et calendrier :

1. Structures fusionnées

Les Comités Départementaux fusionnés deviendront des Comités Territoriaux. Les appellations de ces entités seront à l'initiative des Comités.

2. Autres structures territoriales (proposition FIBA .basketball)

Jean-Pierre SIUTAT fait part aux membres du Bureau de la proposition de la FIBA de commercialiser des adresses mail en .basketball (au lieu de .com par exemple). Cela est gratuit la 1^{ère} année et payant les suivantes.

Il ajoute que les adresses mail des structures seront à terme harmonisées.

Après discussion, il est convenu de répondre à FIBA que la FFBB se donne un délai de réflexion pour la mise en œuvre de ces dispositions.

f. Equipes de France 3x3 : enjeux liés à la participation aux JO dès 2020

Jean-Pierre SIUTAT souhaite qu'une réflexion soit menée concernant la création, en 3x3, de championnats de clubs ou éventuellement d'une ligue professionnelle.

Une discussion s'engage entre les membres du Bureau concernant l'organisation de rencontres de 3x3 avant ou après les rencontres de championnats U15 et U18 Elite.

g. Autres dossiers et calendrier de travail 2017-2018

Jean-Pierre SIUTAT signale qu'il émane du Ministère une volonté de pratique pour tous. La Fédération doit finaliser une stratégie pour développer le 3x3 mais également d'autres offres telles que les pratiques liées au handicap, au basket santé, basket loisir...

h. Indemnités d'arbitres : demande de dérogation de la Ligue des Alpes, du Comité de Haute Savoie

Après discussion, le Bureau Fédéral décide d'accorder une dérogation au Comité de Haute Savoie et à la Ligue des Alpes à condition que des contrôles soient effectués par la Fédération et qu'un état soit fait à la mi-année et à la fin de saison. Les remboursements des frais de péage ne seront effectués que sur présentation de justificatifs. Ces structures doivent s'engager à désigner les arbitres en optimisant au maximum les distances, et, sur le plan départemental, en privilégiant la désignation de jeunes arbitres de proximité avec des officiels expérimentés. Concernant les autres CD de la Ligue des Alpes, le Bureau Fédéral se positionnera s'il est sollicité par une demande de dérogation.

A ce jour aucune autre structure n'ayant demandé de dérogations en ce domaine, par défaut, les dispositions fédérales s'appliquent.

3. Délégation Compétitions & Pratiques Sportives

a. Point général

En l'absence d'Alain SALMON, Gérald NIVELON signale que nous sommes dans une grande période d'activité pour le pôle Compétitions et Pratiques Sportives. A ce jour 75 places sont toujours vacantes dans les championnats nationaux, certains clubs n'ayant pas encore retourné leur demande d'engagement.

b. Nationale Féminine U18 Elite - Equipes (Saison 2017-2018)

Gérald NIVELON propose que la place rendue en Nationale Féminine U18 Elite par la Ligue Régionale de Lorraine soit attribuée à l'Union Sportive Lillebonnaise (Haute Normandie). Il présente ensuite la liste des équipes engagées dans ce championnat (voir l'annexe 1).

Validation du Bureau Fédéral

c. Indemnisation des arbitres (Saison 2017-2018)

Il présente ensuite la grille d'indemnisation des arbitres pour la saison 2017-2018 (voir l'annexe 2).

Validation du Bureau Fédéral. Ce point sera présenté lors du Comité Directeur du 1^{er} juillet pour adoption.

d. Phases Finales Nationale 3 – Projet définitif

Il présente ensuite une proposition pour l'organisation des phases finales N3.
Un débat s'engage.

Ce point sera présenté lors du Comité Directeur du 1^{er} juillet pour adoption.

e. Engagements des équipes en Championnats de France Seniors

Gérald NIVELON présente ensuite la liste des équipes repêchées en Championnats de France Séniors (Voir l'Annexe 3).

Lors du Bureau Fédéral du 09 juin 2017, le Bureau Fédéral a autorisé la Commission Fédérale des Compétitions à pourvoir aux places vacantes dans les divisions de Championnats de France en utilisant le ranking fédéral.

Dans le cadre des contentieux en cours, le remplacement des éventuelles dernières places vacantes fera l'objet d'une consultation du Bureau Fédéral avant le 15 juillet.

Validation du Bureau Fédéral

f. Formules des Coupes de France (Saison 2017-2018)

Il propose ensuite les formules de Coupes de France U17 pour la saison 2017-2018 (voir l'annexe 4).

Validation du Bureau Fédéral. Ce point sera présenté lors du Comité Directeur du 1^{er} juillet pour adoption.

Au regard des dossiers en cours, les formules des Coupes de France Séniors et des Trophées Coupe de France Séniors seront présentées ultérieurement.

4. Direction Générale / Direction Technique

a. Point général

Patrick BEESLEY fait savoir aux membres du Bureau qu'un travail de cohérence a été fait autour du Team France, surtout du lien avec les joueurs qui n'ont pas été retenus afin d'éviter tout débordement. Il ajoute que les joueurs sélectionnés ont fait part de leur joie de participer à la préparation.

De plus, il a noté que les journalistes présents lors de la conférence de presse ont manifesté une satisfaction de voir de nouveaux joueurs intégrer le groupe.

Concernant l'équipe féminine, bien que la finale soit perdue, les objectifs fixés qui étaient d'accéder au podium et de se qualifier au Championnat du Monde sont atteints. Il souligne cependant qu'un travail reste à faire au niveau de la préparation mentale, surtout sur l'approche des grands événements.

Patrick BEESLEY rappelle également que les U19 Masculins sont actuellement en Egypte pour disputer le Championnat du Monde.

Il avise également le Bureau que des dérapages ont eu lieu lors du tournoi U20 Masculin à Clermont Ferrand. Les joueurs impliqués, dont un titulaire, ont immédiatement été exclus du groupe. L'équipe partira pour la Crète le 12 juillet pour participer à un stage puis au Championnat d'Europe.

b. Présentation du Projet de Performance Fédéral

Patrick BEESLEY remercie Jacques COMMERES et Gilles THOMAS pour leur travail sur ce dossier et présente le Projet de Performance Fédéral qui sera présenté à la Ministre des Sports pour validation (voir l'annexe 5).

Une fois ce projet validé, il sera renvoyé à la Fédération pour validation par le Bureau Fédéral.

5. Délégation Jeunesse & Territoires

a. Point général

Catherine GISCOU avise le Bureau du succès du Challenge Scolaire à Nantes et remercie les joueurs et joueuses des Equipes de France de 3x3 pour leur disponibilité auprès des jeunes. Cet événement a incité les enseignants à modifier le règlement 3x3 scolaire afin de se rapprocher de celui de la FIBA. Elle ajoute que le 3x3 a été inscrit dans le contenu EPS à disposition des enseignants.

Concernant l'Outre-Mer, une journée de séminaire sera prévue le 11 octobre durant laquelle seront abordés différents thèmes tels que les nouvelles pratiques, les équipements, la formation...

Enfin, elle informe le Bureau que le CUB (Centre Universitaire Basket) a été lancé à Rouen. 50 à 60 étudiants par année pourront intervenir dans les clubs dans le cadre de leur formation.

b. Affiliation de nouveaux clubs

Pierre DEPETRIS présente les affiliations de nouveaux clubs (voir l'annexe 6).

Le Bureau Fédéral valide les affiliations présentées à l'exception des suivantes :

- Franche Comté Basketball : en application de l'article 204.5 des Règlements Généraux, en aucun cas, plus de deux membres d'une même association ne peuvent faire partie du même bureau régional ou départemental. La demande d'affiliation est donc en contradiction avec les règlements.
- Padaloc : double avis réservé de la Ligue et Comité concernant la compatibilité de l'organisation de l'association (sélection départementale) avec les statuts et règlements fédéraux

Le Bureau Valide les affiliations des clubs suivants sous réserve de réception de l'avis favorable de la Ligue :

- Safran Nacelles Normandie Sport
- ASPTT Châteauroux 36
- Association Babel

Point Perpignan Le Soler Métropole : affiliation avec les observations suivantes actées lors du BF du 09/06 : la CCG mettra en place un contrôle spécifique et renforcé (15/09 ; 15/11 ; 28/02 ; 15/14) et s'assurera plus particulièrement dans ce cadre, de la capacité du club à financer son besoin de trésorerie (y compris les salaires) au cours de la saison 2017/18

c. Coopérations Territoriales de Clubs – Actualisation infos 2017-2018

Pierre DEPETRIS présente les chiffres des créations de CTC pour la saison prochaine (voir l'annexe 7).

d. Modification règlementaire des CTC – P. DEPETRIS

Il propose ensuite la modification de l'article 1 du Règlement Sportif Particulier CTC.

Le Bureau refuse la modification règlementaire proposée et maintient les règlements actuels

e. NBA Junior's Challenge

Jean-Pierre SIUTAT signale au Bureau que la NBA souhaite organiser, avec l'UNSS, des animations pour les jeunes qui ne passeraient pas par les clubs.

Ce point sera abordé plus en détail lors du Bureau Fédéral du 25 août.

f. Gratuité des licences au-delà du 01/04

Catherine GISCOU présente les résultats de l'étude menée sur la gratuité des licences après le 1^{er} avril (voir l'annexe 8).

Un groupe de travail sera constitué, puis un courrier sera adressé aux clubs qui ne licencient pas des joueurs inscrits et qui ont une pratique régulière afin de leur rappeler leurs responsabilités et les risques.

6. Délégation Formation & Emploi

a. Point général

Christian AUGER fait un point concernant le Service Civique. Une deuxième campagne d'appel à candidatures a été lancée : à ce jour, 171 dossiers ont été reçus dont 76 émanant de structures qui n'avaient pas encore fait appel à des Services Civiques. Cela représente 286 missions prévues sur la saison 2017-2018 soit au total 622 missions depuis la mise en place de ce dispositif. Le constat est satisfaisant car cela commence à entrer dans les mœurs, cependant, on constate un échec concernant l'aide à la formation. De plus, il est difficile d'obtenir des retours des Ligues, Comités et clubs sur l'organisation obligatoire de la Journée Citoyenne.

Il souhaite donc proposer aux Ligues d'organiser la Journée Citoyenne obligatoire sur le week-end du 28-29 octobre et modifier l'offre de l'aide à la formation. Une présentation sera faite en Bureau Fédéral ultérieurement.

Concernant le Campus d'été 2017, il annonce que le campus est quasiment complet dans l'ensemble des modules. Soit au total 91 inscrits répartis sur 7 modules. Une réunion du Bureau Fédéral étant organisée durant le campus, il souhaite que certains membres interviennent. Il leur adressera un mail à ce sujet.

b. Statut de l'entraîneur – Point de situation et propositions

Matthieu SOUCHOIS présente les modifications du statut du Technicien pour la saison 2017-2018 (voir l'annexe 9).

Le Bureau Fédéral valide les propositions qui seront présentées au Comité Directeur pour adoption.
Les pénalités financières en NM1 et LFB seront appliquées à partir de la saison 2018-2019.

Un travail sera mené sur la durée du contrat de travail de l'entraîneur en LFB.

c. Week-end formation : naming et contenus

Christian AUGER fait une présentation des journées de formation des 28 et 29 octobre 2017 (voir l'annexe 10).

Le Bureau Fédéral valide les contenus et souhaite qu'un temps soit accordé à l'e-FFBB

Le nommage de ces journées doit être revu mais ne doit pas obligatoirement être validé en Bureau Fédéral.

d. Officiels – S. KROEMER :

i. Aptitude des Officiels / Niveau de compétition

Ce point, validé lors du Bureau Fédéral du 12 mai à Aix en Provence, sera présenté pour adoption au Comité Directeur du 1^{er} juillet.

ii. Recyclages d'officiels 2017-2018

Matthieu SOUCHOIS informe les membres du Bureau qu'une note sera rédigée au début de la semaine prochaine concernant le recyclage des Officiels pour la saison 2017-2018. Le recyclage des arbitres nationaux se déroulera sur 3 dates à la fin du mois d'août et celui des arbitres Fédéraux se fera sur 5 lieux au début du mois de septembre.

iii. Concours Arbitres de Championnat de France – Bilan

Il ajoute que 135 candidats se sont inscrits au concours Arbitre Championnat de France, 96 se sont présentés aux épreuves et 85 ont été reçus.

iv. Validation de la liste d'arbitres à aptitude Championnat de France

Mathieu SOUCHOIS présente la constitution des groupes d'arbitres pour la saison 2017-2018 (voir l'annexe 11).

Validation du Bureau Fédéral

Il expose ensuite la liste des arbitres à aptitudes Championnat de France pour la saison 2017-2018 (voir l'annexe 12)

Validation du Bureau Fédéral

v. Validation de la liste des OTM à aptitude Haut Niveau

Il propose la liste des OTM à aptitude Haut Niveau (voir l'annexe 13).

Validation du Bureau Fédéral

vi. Validation des Equipes Régionales d'Officiels

Il fait connaître au Bureau les Equipes Régionales d'Officiels (voir l'annexe 14). Il précise que les structures qui n'ont pas encore répondu seront relancées.

Validation du Bureau Fédéral

e. IRFBB :

Christian AUGER rappelle les lignes directrices des IRFBB, propose une structuration des IRFBB et la constitution d'une mission de configuration et la composition des Comités Stratégiques Régionaux (voir l'annexe 15).

Validation des propositions par le Bureau Fédéral

Il souhaite qu'un temps soit consacré à l'IRFBB durant l'Assemblée Générale de la Fédération. Ce point est ajouté au programme et fera l'objet d'une conférence thématique

7. Délégation Affaires Juridiques et Institutionnelles

a. Modifications règlementaires : validation du document unique

Stéphanie PIOGER présente le document unique intégrant l'ensemble des modifications règlementaires des Règlements Sportifs Généraux et Particuliers ainsi que des règlements généraux et de l'annuaire fédéral dont les principes règlementaires ont été arrêtés lors des Comités Directeurs de la saison 2016/2017 (voir les annexes 16 et 17).

Seuls restent en suspens le règlement Coupe de France Entreprises, les points sur les CTC et les phases finales de N3 masculines et féminines

Validation du Bureau Fédéral

b. Adoption du règlement médical

Elle expose ensuite le règlement médical dont les modifications proposées résultent des nouveaux principes règlementaires arrêtés lors des Comités Directeurs de la saison 2016/2017 (voir l'annexe 18)

Validation du Bureau Fédéral

Jean-Pierre SIUTAT signale que certains Comités ont demandé à leurs licenciés de fournir un nouveau certificat médical pour la saison 2017-2018 même si le certificat fourni pour la saison précédente date d'après le 1^{er} juin 2016, d'autres ne vérifient pas la date de validité du Certificat Médical. Il informe donc les membres du Bureau qu'il fera, durant le Comité Directeur, un rappel aux présidents de Ligues.

Les nouveaux règlements seront mis en ligne le 17 juillet.

c. Charte d'engagement / MIG / JIG :

René KIRSCH présente au Bureau une note qui sera envoyée aux Clubs de Championnat de France (NF1, NF2, NF3, NM2 et NM3) et Pré-Nationale (PNF et PNM) qui concerne les chartes d'engagements et le statut CF/PN (voir l'annexe 19).

Validation du Bureau Fédéral

Il précise qu'une vérification des feuilles de marque sera faite : à partir du 1^{er} décembre pour tout(e) joueur(euse) figurant sur la feuille de marque qui n'aurait pas signé la charte d'engagement, le match sera perdu par pénalité pour non-respect de la qualification du joueur ou de la joueuse.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite qu'une communication sur ce sujet soit faite en direction des agents sportifs.

i. Expérimentation NF1 – S. PIOGER

Stéphanie PIOGER indique que toutes les joueuses de NF1 sont éligibles au statut de JIG. Un état des lieux a été effectué.

d. Point CCG des clubs de Championnat de France

Stéphanie PIOGER expose une synthèse des décisions de la CCG concernant les accessions de clubs à la division supérieure en Championnat de France (voir l'annexe 20).

e. Situations particulières de clubs

i. Transferts de droits sportifs

Stéphanie PIOGER informe les membres du Bureau que le transfert des droits sportifs du club de Rodez, actuellement en liquidation judiciaire, vers le club de COBRA (créé pour éventuellement recevoir le transfert de droits) est suspendu à la demande du Juge Commissaire en charge du dossier. La décision devrait être connue vers le 3-4 juillet. Ce sujet sera à l'ordre du jour de la réunion téléphonique du Bureau Fédéral du 10 juillet.

Concernant le club de Toulouges, elle annonce que le club devrait être en liquidation judiciaire le 13 juillet. La Ligue et le Comité ont de leur côté annoncé que le club serait engagé en Région avec refus d'accession en Championnat de France pendant 2 ans.

Enfin, elle présente la demande du club de l'ASPTT Châteauroux 36 qui sollicite le transfert des droits sportifs et administratifs de la Berrichonne de Châteauroux, dont la liquidation judiciaire a été prononcée le 14 juin 2017. Le juge, Comité Départemental d'Indre et la Ligue Régionale du Centre-Val de Loire ont donné leur accord à un transfert des droits sportifs en RM2 et de deux équipes masculines en département ainsi que de l'ensemble des droits administratifs.

Par ailleurs, le club demande à intégrer 4 anciens dirigeants du club (dont le Président) à la nouvelle association.

- ii. Après discussion, le Bureau Fédéral autorise la réintégration de l'ancien Président. Le Bureau accorde le transfert des droits sportifs et administratifs vers la nouvelle association affiliée. L'ASPTT étant un club omnisports, l'interdiction réglementaire faite aux dirigeants de l'association liquidée, ne concerne que les dirigeants de l'omnisports. Dès lors le Bureau n'a pas à se prononcer sur l'organisation de la section basket qui n'a pas d'autonomie juridique Dissolution d'unions

Stéphanie PIOGER évoque les deux dissolutions d'unions en cours :

- Landerneau Basket Association : cession des droits de Pleyber Christ vers Landerneau Basket Association
- Sorgues-Avignon-Le Pontet

Le Bureau Fédéral accepte la cession des droits sportifs de LF2, NF3 et U18 F ainsi que de 16 licenciés de Pleyber Christ vers Landerneau Basket Association
--

- f. Demande de dérogation joker médical LF2

Elle présente ensuite la demande de dérogation du club d'Angers qui, suite à la blessure de Clarince DJALDI-TABDI en Equipe de France A', qui souhaite qu'une joueuse blessée en Equipe de France puisse être remplacée par une autre, quelle que soit sa couleur de licence, comme c'est le cas en LFB.

Validation du Bureau Fédéral sous réserve de la confirmation de la blessure de la joueuse. Cependant, le club a obligation de respecter la règle du nombre de joueuses de moins de 23 ans. Ce point sera présenté au Comité Directeur du 1 ^{er} juillet pour adoption.
--

- g. Demande de dérogation licence AS – CFBB

Patrick BEESLEY demande à pouvoir intégrer un deuxième joueur avec une licence AS HN à l'équipe du CFBB et d'autoriser, le cas échéant, les deux joueurs titulaires de cette licence à évoluer en même temps.

Validation du Bureau Fédéral. Ce point sera présenté au Comité Directeur le 1 ^{er} juillet pour adoption.
--

8. Trésorerie

- a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER annonce que les arrêtés des comptes sont en cours. Il ajoute qu'une étude de la situation fiscale de la Fédération est actuellement effectuée par le Cabinet Mazars, une synthèse sera présentée en septembre.

- b. Assemblage des dispositions financières

Il présente ensuite les dispositions financières pour la saison 2017-2018 (voir l'annexe 21).

Validation du Bureau Fédéral

- c. Budget prévisionnel

Il présente ensuite un projet de budget prévisionnel pour la saison 2017-2018. Il précise que le résultat du Comité d'Organisation est très bon car ce dernier est presque à l'équilibre.

9. Délégation Marque

Raymond BAURIAUD annonce qu'un tournoi central 3x3 sera organisé par la Ligue Ile de France, avec le soutien de la FFBB, le 16 juillet sur le Playground de la Porte de Charenton. Il s'agit du dernier tournoi qualificatif (hors Lyon) à l'Open de France qui se déroulera Place Bellecour à Lyon le 29 juillet et qui sera diffusé en direct sur Facebook et sur le site FFBB en partenariat avec SFR.

Concernant l'équipe de France féminine, il ajoute que les retours sur les vidéos « Inside » ont été très bons et que ce dispositif sera reconduit avec l'équipe de France masculine dès le premier rassemblement qui aura lieu à l'INSEP fin juillet avec un média day. Médaille d'argent des filles valorisée.

Il informe également le Bureau que la Fédération dispose de son propre site de billetterie sur les matches que nous organisons. Cela permet d'avoir la gestion de la base clients et de maîtriser les tarifs. Cependant, cela nécessite de faire un repérage dans toutes les salles afin de relever l'implantation de chaque siège. Billetterie.ffbb.com

Il avise également le Bureau d'une réunion qui a été organisée avec le Musée du Basket afin d'en assurer la pérennité et de trouver des solutions afin d'assurer la conservation de la collection. Des solutions d'aménagement de nos locaux et du management du musée sont à proposer fin 2017.

Concernant les partenariats, il rappelle que celui avec la Caisse d'Epargne a été renouvelé jusqu'en 2021. Il ajoute que dorénavant, la Caisse d'Epargne pourra avoir son logo sur les maillots des équipes de France jeunes. Un partenariat est également en cours de finalisation avec les éditions Nathan afin de créer un livre de questions/réponses à destination du jeune public. Il ajoute que la Mutuelle Des Sportifs est le nouveau partenaire de la Fédération pour le volet assurances et Basket Santé. Jean-Pierre SIUTAT était d'ailleurs présent à l'Assemblée Générale de la MDS.

Enfin, il signale que le groupe M6 diffuse à présent les matches des équipes de France sénior lorsqu'elles atteignent le dernier carré des compétitions internationales. En effet, W9 a diffusé la demi-finale et la finale de l'équipe Féminine et est très satisfait de l'audience de la finale, également diffusée sur Canal+.

Raymond BAURIAUD fait ensuite un rapide bilan de la journée des Centres Génération Basket qui s'est déroulé avec GRDF à Charenton au gymnase Tony Parker. Très positif et un remerciement particulier à Emmeline NDONGUE pour son implication.

Il signale également qu'Amazon a signé un accord avec France Basket Promotion pour la commercialisation des maillots équipes de France et va s'impliquer fortement dans le basket.

10. Secrétariat Général

a. Point général

Thierry BALESTRIERE rappelle aux élus concernés de bien vouloir lui retourner leur rapport d'activité. Il signale également que e-FFBB est désormais en service.

b. Organisation des soutenances CCN et AGE des ligues régionales

Il fait ensuite un point sur l'avancée de la réforme territoriale (voir l'annexe 22).

c. Composition des commissions

Il expose ensuite les modifications dans les compositions des Commissions Fédérales Formation des Officiels, CF-PN, Juridique et Démarche Territoriale (voir l'annexe 22).

Validation du Bureau Fédéral

d. Programme et Ordre du Jour de l'Assemblée Générale 2017

Il présente ensuite le Programme et l'Ordre du Jour de l'Assemblée Générale 2017 (voir les annexes 23 et 24).

11. Délégation Haut Niveau

a. Point général

Jacques COMMERES fait un tour d'horizon des championnats de LFB, LF2 et NM1 pour la saison 2017-2018 et des compétitions européennes dans lesquelles des clubs de LFB sont engagés (voir l'annexe 25).

b. HNO :

i. Validation de la liste des arbitres à aptitude haut niveau

Paul MERLIOT propose la liste des arbitres à aptitude Haut Niveau (voir l'annexe 26)

Validation du Bureau Fédéral. Cette liste sera présentée au Comité Directeur du 1^{er} juillet pour adoption.

ii. Validation de la liste des observateurs à aptitude haut niveau

Paul MERLIOT propose la liste des Observateurs et Commissaires à aptitude Haut Niveau (voir l'annexe 27)

Validation du Bureau Fédéral. Cette liste sera présentée au Comité Directeur du 1^{er} juillet pour adoption.

12. Questions diverses

Une discussion s'engage concernant le maintien de la Coupe de France Entreprises. Jean-Pierre SIUTAT présente des courriers d'équipes qui souhaitent que cette Coupe soit maintenue. Un vote sera organisé lors du Comité Directeur du 1^{er} juillet afin de décider le maintien ou la suppression de ce championnat.

Christian AUGER signale que durant les Journées Olympiques sur les bords de Seine, les deux terrains de basket ont accueilli plus de 5000 personnes. Un de ces terrains était dédié au Basket Fauteuil, auquel se sont essayé de nombreux valides dont des polistes. Il remercie Nicolas BATUM et Emmeline NDONGUE pour leur présence.

Mathieu SOUCHOIS informe les membres du Bureau que la FFBB et la Ligue Pays de la Loire ont été référencées par Uniformation pour la qualité de leurs formations.

Pierre DEPETRIS fait savoir aux membres du Bureau que, durant une conférence de presse, le logo et le nouveau nom du club féminin ASVEL Lyon Féminin ont été dévoilés.

Prochain Bureau Fédéral le 25 aout 2017 à Belfort.